



Monsieur le Gouverneur de la Province de
Hainaut
c/o La Commission électorale provinciale
Rue Verte 13
7000 Mons

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs

Concerne : Plainte pour des irrégularités dans le chef d'un candidat lors des dernières élections communales à Brugelette

Nous soumettons à votre instance la plainte des listes suivantes LES COMMUNAUX, BE (Brugelette Ensemble) et ECOLO. Nous protestons sur la désinformation et ses conséquences organisées sur Internet par Monsieur Didier Strebelle – 1^{er} Echevin et Echevin des Travaux de Brugelette - en publiant sur son blog de fausses informations (Fake News).

1. LE « BLOG » DE MONSIEUR DIDIER STREBELLE (VOIR ANNEXE 5.1)

Il définit son blog comme suit

« Le blog est destiné aux habitants de l'entité de Brugelette et aux personnes ayant un attrait pour notre belle entité, qui regroupe 5 villages « Attre, Brugelette, Cambron-Casteau, Gages & Mévergnies-lez-Lens » au fil de l'eau. Ce blog offre une multitude d'informations sur BRUGELETTE, son administration, sa gestion, ses villages, ses projets. Des photos anciennes, des cartes postales, des archives ... vous permettront de découvrir le riche passé de notre cité sucrière. Suivez l'information : inscrivez-vous pour recevoir la newsletter. Merci de votre visite. »

Il s'adresse directement à plus de 1000 habitants d'une commune qui compte 2.668 électeurs (dont 2.492 bulletins enregistrés).

2. LE CONTEXTE :

Depuis des décennies, il y a plus de 50 ans, les habitants de Brugelette ont toujours eu l'accès au parc du château de Cambron-Casteau actuellement occupé par le Parc Pairi Daiza. L'escalier d'honneur des moines est un lieu privilégié des jeunes mariés pour y faire les photos célébrant leur union.

Il y a un lien affectif entre la population et le parc du Château de Cambron-Casteau. Le Parc Paradisio, renommé Pairi Daiza, a préservé cette tradition séculaire en acceptant la gratuité d'accès du lieu aux Brugelettois depuis sa création.

Une mise en cause de cette tradition peut avoir un impact énorme sur la réaction de la population locale.

3. LES FAITS :

3.1 Le jeudi 11 octobre après la tenue du CC (Conseil communal), Monsieur Didier Strebelle publie sur son blog « **PAIRI DAIZA : la fin de la gratuité pour les Brugelettois(es) ???** »